

# Loire-Atlantique

Paru dans l'édition du mardi 20 mai 2008

## Écoles : les raisons de la colère



Des milliers d'enseignants ont défilé jeudi dernier dans les rues de Nantes. Dans le premier degré, le mouvement se poursuit depuis hier. Et une grosse manif est prévue samedi. : Photo Arnaud Jaffré

### **Depuis jeudi, des enseignants de Loire-Atlantique restent mobilisés. Ils multiplient les actions, soutenus par des parents. Explications.**

Plus de deux cent cinquante parents et enseignants du premier degré étaient réunis en assemblée générale hier à Nantes. Cent quatre-vingts ont pris part au vote pour les grèves alternées et les occupations qui se poursuivent au moins jusqu'à aujourd'hui. D'ici la grosse manif de samedi à Nantes, les actions doivent se multiplier (lire ci-dessous). Ils sont opposés à « *la casse des services publics : hôpitaux, justice, écoles* ». Mais quelles sont les raisons de ce malaise ?

**Le nouveau programme.** « *Alors que le bilan des mesures de 2002 et du socle commun de 2007 n'a pas été fait, on nous impose un nouveau programme pour lequel on n'a eu que trois heures de consultation. Il comporte moins d'heures et plus de contenu et est axé sur le français et les maths. Il implique d'enseigner des maximes, d'instruire à la morale, mais quelle morale, et risque de faire couler les élèves déjà en difficulté* », soulignent les enseignants.

**L'organisation du temps scolaire.** « *On est contre les stages de vacances pour les élèves en difficulté hors du temps scolaire. On s'oppose aussi à la semaine des quatre jours.* »

**Les élèves en difficulté.** « *On dénonce la suppression des réseaux d'aide aux élèves en difficulté (Rased).* »

**Les effectifs.** « *On demande 200 postes pour le premier degré en Loire-Atlantique à la rentrée en raison des 900 élèves supplémentaires qui sont prévus* », soulignent les syndicats. Prévisions nettement au-dessus de celles de l'Inspection académique.

**La municipalisation des écoles.** « *On demande que soit stoppée l'expérimentation des Epep : établissements publics d'écoles primaires. Les conseils d'administrations (CA) qui gèreraient les écoles seraient formés à 50 % d'élus municipaux, contre 30 % pour les enseignants et 20 % pour les parents. Or le CA définit le projet pédagogique, les orientations et le budget aujourd'hui sous la responsabilité du corps enseignant.* »

**Les menaces sur l'école maternelle.** « *Quel avenir pour ces écoles maintenant que l'accueil des moins de trois ans est minoritaire ?* » s'interrogent les enseignants. Crainte affichée : « *Que petite et moyenne sections soient rattachées aux jardins d'enfants et que la grande section rejoigne l'école élémentaire.* »

**Les fichiers informatiques.** Les fichiers de la « base élève » comportent les lieux de naissance, la nationalité, la langue parlée, etc. Elle est très contestée par la FCPE (les parents d'élèves) et les enseignants, qui craignent l'exploitation qui peut en être faite.

Frédéric Testu